|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Advenant une atteinte rénale**, pour prendre rendez-vous en néphrologie :   * Remplir le formulaire en ligne à l’adresse suivante:   <https://mon.chusj.org/patient/demande-de-rendez-vous>  ou contacter la centrale de rendez-vous (514-345-2141) pour acheminer votre demande de consultation en néphrologie remise par l’urgentiste lors de votre visite à l’urgence.   * Vous *devez aussi contacter* les infirmières de   néphrologie qui assureront avec vous le suivi en attendant le rendez-vous avec le néphrologue : Marie-Christine Rioux et Charlène Douxami (514-345-4931 # 5519).  **Si votre enfant a été référé à la clinique du Dre Piram** pour le suivi de son purpura d’Henoch-Schönlein :   * Vous pouvez contacter l’infirmière Isabelle Lavoie   (514-345-4931 # 5406) pour toute question autre que le suivi rénal.  **Quand reconsulter?**  Il faut reconsulter à l’urgence si votre enfant présente:   * Des douleurs abdominales importantes * Des douleurs articulaires non soulagées * Des douleurs testiculaires * Un mal de tête, des pertes d’équilibre ou des convulsions * Un changement dans l’état général de votre enfant   **Élaboré par :**  Dr Michel Roy, pédiatre urgentiste, Dre Maryam Piram, pédiatre-dermatologue  **Révisé par :**  Mme Isabelle Lavoie, infirmière, Dre Anne-Laure Lapeyraque, néphrologue pédiatrique, Mme Andréanne Vigneault, bureau partenariat patient-famille-soignant, Dre E D.Trottier, pédiatre urgentiste   |  | | --- | |  | | |  |  | | --- | --- | |  | CHUSJ Département d’urgence | | |  |  | |  | | --- | | Purpura d’Henoch-Schönlein  Dépliant d’information destiné aux parents d’un enfant atteint de  purpura d’Henoch-Schönlein | | Une image contenant personne, intérieur  Description générée automatiquement | | CHUSJ  Département d’urgence  **Département de pédiatrie** | |



|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Qu’est-ce que le purpura d’Henoch-Schönlein?  Il s’agit d’une inflammation des petits vaisseaux sanguins. La cause exacte du purpura d’Henoch-Schönlein est inconnue. C’est une maladie qui affecte surtout les enfants de 3 à 10 ans.  Les symptômes sont variés. On peut retrouver des lésions sur la peau sous la forme de taches rouges (purpura) surtout au niveau des jambes et des pieds, des douleurs avec de l’enflure au niveau des articulations, des douleurs au ventre, des vomissements et parfois du sang dans les urines. Chez les garçons, les testicules peuvent enfler et devenir douloureux. Les symptômes durent généralement de 3 à 4 semaines et parfois jusqu’à 6 semaines. Les principales complications sont les atteintes rénales et digestives, d’où l’importance du suivi.  **Comment ça se soigne?**  Il n’existe pas de médicaments pour guérir le purpura d’Henoch-Schonlein. C’est une maladie dont les symptômes disparaissent seuls. Certains médicaments peuvent aider à soulager les symptômes. Pour les douleurs articulaires ou digestives, l’acétaminophène (Tylenol ®, Tempra® ou marque du commerce) peut être utilisé. Pour les douleurs articulaires non soulagées par l’acétaminophène, on peut essayer l’ibuprofène (Advil ®, Motrin® ou marque du commerce), à moins d’un avis contraire du médecin ou si votre enfant a une atteinte rénale (ex. résultats des bandelettes anormaux) ou des douleurs abdominales. Parfois, pour certaines atteintes précises, d’autres médicaments peuvent être utilisés.  On recommande d’éviter les sports pendant la durée de la poussée suivant l’apparition des premières lésions, car cela peut augmenter les douleurs articulaires. |  |  | Quel suivi faire?  À votre départ de l’hôpital, le médecin vous aura remis une prescription pour des bandelettes urinaires à aller chercher à la pharmacie. Il s’agit d’un papier à tremper dans l’urine de votre enfant pour vérifier s’il y a du sang ou des protéines dans son urine. Cela a pour but de dépister les complications rénales. Il faut effectuer la bandelette urinaire 1 fois par semaine pour le premier mois, 1 fois par deux semaines pour le 2ème et 3ème mois, et une fois par mois pour les 9 mois suivants, si tout va bien.  [Résultat de recherche d'images pour "bandelette chemstrip 5 protéines"](https://www.google.com/imgres?imgurl=x-raw-image:///6a2969ce9d2254aa3e886e3c022e3448eafc0f37dec2a40cbafa6e39d2f05e8f&imgrefurl=http://kocw.xcache.kinxcdn.com/KOCW/document/2018/shinhan/kwonyoungil0315/5.pdf&tbnid=qlQinc5pKWpuyM&vet=10CCAQMyi7AmoXChMIgP6xkbvK5wIVAAAAAB0AAAAAEAQ..i&docid=vzPUOoNwitVjrM&w=574&h=273&q=bandelette%20chemstrip%205%20prot%C3%A9ines&ved=0CCAQMyi7AmoXChMIgP6xkbvK5wIVAAAAAB0AAAAAEAQ)On définit la présence de protéines dans les urines par un résultat sur la bandelette à au moins 1+.  Si vous vous retrouvez dans cette situation (protéine à 1+ ou+), refaire la bandelette urinaire à tous les jours pendant une semaine.  Il faut prendre rendez-vous en néphrologie, en utilisant la consultation que le médecin de l’urgence vous aura remis à votre départ, si :   * Il y a 1+ ou plus de protéines pendant 3 jours consécutifs à la bandelette urinaire; * Vous observez du sang dans les urines de votre enfant durant 3 jours consécutifs (sang visible dans l’urine même sans la bandelette); * Il y a du sang pendant 30 jours après la fin des symptômes à la bandelette urinaire (même si le sang n’est pas visible). |
|  |  |  |  |